COMMUNE DE TOCANE-SAINT-APRE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 3 juillet 2026 à 18h30

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 3 juillet à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Tocane-Saint-Apre, dûment convoqué le 29 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Florent SIMON, Maire.

Présents : Florent SIMON, Julie BORDET, Guillaume DURAND, Joanne SERBAT, Patrice BOURNET, Muriel HANDWERK, Pascal JEZIORNY, Elisabeth MERVEILLE, Stéphane LANDIECH, Virgine SENCHET et Cyril SENCHET.

Absents excusés : Denis FERRAND, Mélanie CELERIER, Christophe CELERIER, Ann HARRIS, Marie-Dominique CEAUX, Norbert LACOSTE, Eric LAIGNEAU et Aurélie LACOUDE.

Procuration : Norbert LACOSTE donne pouvoir à Stéphane LANDIECH.

Secrétaire de séance : Virgine SENCHET.

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

Compte rendu du 20 mars 2026

Le compte rendu de la séance du 20 mars 2026 : apporter une modification afin de faire apparaître la commission Attractivité ainsi que les sous-commissions.

Il est également précisé qu'une personne était absente lors de la délibération n° 6.

Sous réserve de ces modifications, le compte rendu est approuvé.

Compte rendu du 29 mai 2026

Le compte rendu de la séance du 29 mai 2026 est examiné et approuvé.

DÉLIBÉRATION N° 47/2026

Modification du tableau des effectifs au 3 juillet 2026

Le Conseil municipal examine la modification du tableau des effectifs afin de tenir compte des besoins des services municipaux, des évolutions de carrière des agents et de l'organisation des services.

Le nouveau tableau des effectifs comprend notamment :

- 1 rédacteur principal de 1ère classe à 37h30 ;
- 1 rédacteur à 37h30, poste vacant ;
- 1 adjoint administratif principal de 1ère classe à 37h30 ;
- 1 adjoint administratif territorial à 37h30 ;
- 1 agent de maîtrise principal à 37h ;
- 4 adjoints techniques principaux de 1ère classe à 37h, dont 3 créations ;
- 1 adjoint technique principal de 2ème classe à 28h ;
- 3 adjoints techniques principaux de 2ème classe à 37h ;
- 3 adjoints techniques territoriaux à 37h ;
- 1 adjoint territorial du patrimoine à 28h.

Le Conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Vote : Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0.

DÉLIBÉRATION N° 48/2026

Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Le Conseil municipal est appelé à fixer les taux de promotion applicables aux avancements de grade des agents de la commune.

Après présentation, il est proposé de fixer à 100 % le ratio « promus/promouvables » pour les grades concernés dans les cadres d'emplois des :

- adjoints administratifs territoriaux ;
- rédacteurs territoriaux ;
- adjoints techniques territoriaux ;
- agents de maîtrise territoriaux ;
- techniciens territoriaux ;
- adjoints territoriaux du patrimoine.

Il est rappelé que les avancements de grade restent soumis à l'appréciation de l'autorité territoriale, notamment au regard de la valeur professionnelle des agents, de leur expérience, des lignes directrices de gestion et des possibilités budgétaires.

Le Conseil municipal approuve les taux de promotion fixés à 100 %.

Vote : Pour : 12 – Contre : 0 – Abstention : 0.

DÉLIBÉRATION N° 49/2026

Abrogation de la délibération n° 17/2024 relative à l'acquisition par voie de préemption de la parcelle AB n° 343

Le Conseil municipal examine la situation de la parcelle cadastrée section AB n° 343, d'une superficie de 3 525 m², appartenant à M. Raymond BEAU.

Par délibération n° 17/2024 du 27 février 2024, la commune avait décidé de solliciter la délégation du droit de préemption urbain afin d'acquérir cette parcelle au prix de 40 000 €.

Après réexamen du dossier, la commune ne souhaite plus poursuivre cette procédure.

Le Conseil municipal décide :

- d'abroger la délibération n° 17/2024 du 27 février 2024 ;
- de renoncer à l'exercice du droit de préemption concernant cette parcelle ;
- d'autoriser M. le Maire à accomplir les formalités nécessaires et à signer les documents correspondants.

Vote : Pour : 12 – Contre : 0 – Abstention : 0.

PERSONNEL COMMUNAL ET ORGANISATION DES SERVICES

Un point est présenté concernant l'organisation des services municipaux et les nouvelles dispositions relatives au personnel.

Une nouvelle organisation doit intervenir à compter du mois de septembre concernant Gérard USCAIN qui doit être mis à disposition au 01 septembre 2026 du RDE 24 trois jours par semaine. Les 2 jours restants Gérard Uscain sera accompagné d'un collègue jusqu'à son départ en retraite, afin de prendre le relais sur une de ses missions qui concerne le cimetière.

Organigramme des services

Il est demandé de modifier l'organigramme afin de faire apparaître le camping au-dessus du maire et d'ajouter le grade de chaque agent.

Les agents devront également être présentés dans l'ordre d'ancienneté.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal examine les éléments relatifs au budget annexe de l'assainissement.

La décision budgétaire présentée est validée à l'unanimité.

La décision du budget assainissement 2026 est également présentée et validée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

SMD3 – Gestion des déchets

Un point est fait concernant le SMD3 et l'évolution du financement du service des déchets, avec la mise en place de la taxe en remplacement de la redevance.

La situation des associations bénéficiant d'exonérations de taxe est également évoquée.

La question du déverrouillage des poubelles et des éventuelles modalités à mettre en place est abordée.

Commission « Vivre ensemble »

La commission « Vivre ensemble » présente le covoiturage solidaire conçu pour les territoires ruraux : ATCHOUM.

Problèmes d'inondation

Un rendez-vous avec un organisme compétent est envisagé, le 7 juillet 2026 afin d'étudier les moyens permettant de prévenir ou de limiter ces difficultés.

Voirie – traversée de la voirie

Une question est soulevée concernant les autorisations nécessaires pour la réalisation de passages permettant de traverser la voirie, notamment au niveau des privés.

CMJ

Un point est fait sur les échanges avec les établissements scolaires.

Des rencontres ont été réalisées avec les écoles.

Une rencontre avec le collège est envisagée au mois de septembre, notamment à la fin du mois.

La question de rencontres avec les partenaires (Francas) concernés est également évoquée.

Téléphonie / opérateur

La possibilité de changer d'opérateur téléphonique, actuellement SFR, est évoquée.

Fibre optique

La situation du déploiement de la fibre sur la commune est évoquée.

Il est constaté qu'une partie des habitants n'est pas encore raccordée. Environ 55 % de Tocane seraient actuellement raccordés.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du Plan Canicule, il est prévu d'établir une liste des **personnes isolées** susceptibles de nécessiter une attention particulière.

Cette démarche est mise en relation avec le plan communal de sécurité.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX ET SÉCURITÉ

Plusieurs arrêtés municipaux doivent être pris ou actualisés, notamment concernant :

- Les animaux en divagation ;
- L'obligation de débroussaillage des terrains afin de limiter les risques d'incendie ;
- L'interdiction des barbecues sauvages.

La signalétique et les dispositions relatives à la sécurité sont également évoquées.

POINT DE SITUATION – CAMPING LE PRÉ SEC

Un point détaillé est présenté sur la situation, le fonctionnement et les aménagements du camping municipal **Le Pré Sec**.

Baignade

La question de la qualité des eaux de baignade et de la surveillance est abordée.

Un contrôle a été effectué.

Des recommandations portent notamment sur :

- la signalétique ;
- le balisage ;
- les conditions de surveillance ;
- les dispositions à prendre en matière de sécurité.

En l'absence de maître-nageur cette année, il est prévu de prendre les dispositions nécessaires pour **interdire la baignade lorsqu'elle n'est pas surveillée**.

La question de la qualification des personnes pouvant assurer la surveillance de la baignade est également évoquée.

Un chiffrage devra être réalisé concernant les équipements nécessaires à la mise en place d'une surveillance de la baignade à l'avenir.

Aménagements du camping

Les différents aménagements et interventions envisagés sont présentés :

- suppression d'un équipement devenu inadapté, notamment le **skatepark** ;
- amélioration des espaces du **mini-golf** ;
- installation de nouveaux jeux et équipements ;
- mise en place prochaine de **zones d'ombrage / voiles d'ombrage** ;
- aménagement d'un **terrain de volley-ball** ;
- entretien et nettoyage du camping ;
- installation des jeux, avec validation par la société concernée ;
- mise en place du parcours **Canoë** ;
- situation du parcours canoë jugée satisfaisante.

La question de l'aménagement général du camping et des différents équipements est également évoquée.

SAISON ESTIVALE

Un saisonnier ayant annulé la veille de sa prise de poste, un nouveau recrutement a été effectué.

La question de l'organisation et du suivi des saisonniers est également abordée.

Il est précisé que Nicolas est le tuteur des saisonniers.

Le snack sera fermé le lundi.

Des tee-shirts et casquettes ont été prévus pour les agents et saisonniers du camping ainsi que pour les personnes concernées par l'encadrement.

Des badges sont également prévus.

RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS À VENIR

Plusieurs rendez-vous sont évoqués :

- Réunion publique : mercredi 26 août 2026 à 14h00 ;
- Repas cohésion, agents et élus : vendredi 28 août 2026 au soir ;
- Réunion concernant CM : 24 septembre 2026 (Il a été précisé que les réunions du Conseil municipal se dérouleront désormais le dernier jeudi de chaque mois)
- Rencontre avec le collège envisagée au mois de septembre.

La séance est levée à **21h10**.